

COMPTE-RENDU
des délibérations du CoDir
Séance du 09 juin 2021

Les membres du CODIR de l'EPIC Espaces Culturels Thann-Cernay se sont réunis le mercredi 09 juin 2021 à 18h30 en présentiel au Pôle ENR de Cernay, après convocation légale adressée par envoi mail en date du 03 juin 2021.

Étaient présents :

Nicole WIPF Catherine OSWALD Pascal FERRARI Claudine FRANCOIS WILSER Danielle WEBER, Annie GADEK, suppléante Samira HOMRANI, suppléante Benoit HAAGEN, suppléant	Représentants de la Communauté de Communes de Thann-Cernay
Olivier MALBOS Hélène FURNSTEIN	Représentants du Relais Culturel
Sandrine KOEHRLEN Raymond SIEFFERT	Représentants de l'Espace Grün

Absents excusés :

Josiane BOSSERT
Marie BAUMIER GURAK
Philippe ZIEGLER

Représentante de la CCTC, donne procuration à Annie GADEK
Représentante de la CCTC, donne procuration à Samira HOMRANI
Représentant de la CCTC, donne procuration à Benoit HAAGEN

Assistaient également à la séance :

Fabien LARMENIER	Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Thann-Cernay
Matthieu HERRGOTT	Directeur Général Adjoint des Services de la Communauté de Communes Thann-Cernay
Priscilla JACQUOT	Responsable du service culturel de la Communauté de Communes Thann-Cernay
Dominic GARANT	Administrateur des Espaces Culturels Thann-Cernay
Fanny WEBER	Assistante de direction des Espaces Culturels Thann-Cernay

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du CoDir de la séance du 15 décembre 2020
- Adoption du compte de gestion 2020
- Adoption du Compte Administratif 2020
- Affectation des résultats 2020
- Adoption du Budget Primitif 2021
- Adoption des tarifs cinéma, spectacle vivant et locations de salles
- Prolongation de la validité des carnets tickets abonnement cinéma « périmés » jusqu'au 31/12/2021
- Marché public de rénovation des gradins de l'Espace Grün
- Remplacement de la carte IMB serveur multimédia pour le projecteur cinéma dans la salle Espace Grün à Cernay
- Remboursement de dépenses professionnelles intervenues en 2020 – retirée
- Point d'information : Situation et évolution du mode de gestion des ECTC et état d'avancement de la saison culturelle 2021/2022
- Point supplémentaire : Convention de mise à disposition

Trois personnes sont excusées et représentées avec procuration.
Le quorum étant réuni, le CoDir peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Olivier MALBOS, quitte la réunion à 19h30, avant le début des votes et donne procuration à **Hélène FURNSTEIN**.

- **POINT N° 1 : Approbation du compte-rendu du CoDir de la séance du 15 décembre 2020**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver le procès-verbal de la séance du CoDir du 15 décembre 2020.

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et par 12 voix et 3 abstentions, approuve le compte-rendu du CoDir du 15 décembre 2020.

- **POINT N° 2 : Adoption du Compte de Gestion 2020**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver le compte de gestion 2020.

Celui-ci présente :

- Un résultat négatif de -248 119,28€ en section fonctionnement 2020
- Un résultat positif de 22 748,80€ en section investissement 2020
- Un résultat final négatif de -225 370,48€

Ces résultats de l'exercice 2020 présentés par Madame la Trésorière de Cernay sont en parfaite concordance avec la comptabilité administrative de l'ordonnateur.

ESPACES CULTURELS THANN CERNAY BUDGET GENERAL 2020 RESULTATS DEFINITIFS			
	Section Fonctionnement 2020	Section Investissement 2020	Total en €
Dépenses	1 387 697,15	114 711,85	1 502 409,00
Recettes	1 139 577,87	137 460,65	1 277 038,52
Résultats	-248 119,28	22 748,80	-225 370,48

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et par 13 voix et 2 abstentions, Approuve le compte de gestion 2020.

- **POINT N° 3 : Adoption du Compte Administratif 2020**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver le compte administratif 2020.

Celui-ci présente :

- Un résultat de clôture négatif de -153 845,11€ en fonctionnement 2020
- Un résultat de clôture positif de 37 620,27€ en investissement 2020
- Un résultat de clôture final négatif de -116 224,84€

Après avoir examiné le compte administratif 2020, il est constaté une conformité du compte administratif avec le compte de gestion 2020 présenté par Madame la Trésorière de Cernay.

ESPACES CULTURELS THANN CERNAY BUDGET GENERAL 2020 RESULTATS DEFINITIFS - COMPTES ADMINISTRATIFS 2020			
	Fonctionnement 2020	Investissement 2020	Total en €
Dépenses	1 387 697,15	114 711,85	1 502 409,00
Recettes	1 139 577,87	137 460,65	1 277 038,52
Résultats de l'exercice	-248 119,28	22 748,80	-225 370,48
<i>Résultats antérieurs reportés</i>			
C/002 Résultat de fonctionnement reporté	94 274,17		
C/001 Solde de la section d'investissement reporté		14 871,47	
Résultats brut	-153 845,11	37 620,27	
Restes à réaliser Dépenses	0,00	0,00	
Restes à réaliser Recettes	0,00	0,00	
Solde Restes à réaliser	0,00	0,00	
Résultat de clôture	-153 845,11	37 620,27	-116 224,84

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et par 13 voix et 2 abstentions, Approuve le compte administratif 2020.

• **POINT N° 4 : Affectation des résultats 2020**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction de voter l'affectation du résultat 2020.

Après avoir examiné le compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2020 du budget général :

- Affectation du résultat déficitaire de -153 845,11€ en fonctionnement sur l'exercice 2021
- Affectation du résultat excédentaire de 37 620,27€ en investissement sur l'exercice 2021

ESPACES CULTURELS THANN CERNAY AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 BUDGET GENERAL		
	Résultat de fonctionnement 2020	Montant en €
A	Résultat de l'exercice	-248 119,28
B	Résultats reportés (report à nouveau) 2019	94 274,17
C	Résultat à affecter A + B	-153 845,11
D	Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement	37 620,27
E	Solde des restes à réaliser	0,00
	Besoin en financement D + E	37 620,27
	Résultat à affecter :	-153 845,11
	Affectation en investissement R 001	37 620,27
	Report en fonctionnement D 002	-153 845,11

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et par 13 voix et 2 abstentions, Décide d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2020 au budget 2021, tels que présentés.

• **POINT N° 5 : Adoption du Budget Primitif 2021**

Rapport présenté par **Dominic GARANT**, Administrateur des Espaces Culturels Thann-Cernay.
Il appartient au Comité de Direction de voter le Budget Primitif 2021 proposé par le Directeur.

60- Achats de spectacles et fournitures : 150K€

Les prestations spectacles, cinéma, coréalisation et frais annexes sont estimés à 85K€ pour 4 à 6 mois de fonctionnement.

Fournitures non stockées : 65K€ (eau, électricité, gaz)

61- Les services extérieurs : locations, entretien et maintenance sont prévus à hauteur de 138K€

Ces dépenses de maintenance et d'entretien du bâtiment sont suivis par des contrats fournisseurs.

62- Autres services extérieurs : 96K€

Dont un budget de communication de saison 2021-2022 revu à 20K€

Chapitre 12 / 64- Masse salariale prévisionnelle estimée à 692 K€ pour 2021

Rémunération du personnel et intermittents : 435K€

Charges sociales et patronales : 257 K€

A noter que les crédits nécessaires au financement du poste de Directeur des ECTC à compter du 1er juillet 21 ne sont pas prévus.

Total Chapitre 011 et 012 Dépenses d'exploitation : 1 092K€

Chapitre 022

Dépenses imprévues : 12K€

Chapitre 042

67- Dotation aux amortissements 2020 : 44K€

Total Chapitre 022 et 042 dépenses exceptionnelles : 209 K€

Chapitre 002 Résultat reporté de 2020 : -154K€

Total Chapitre dépenses fonctionnement : 1 302 K€

Total recettes d'activités : 110 K€

Prestations billetteries (spectacles, cinéma) ont été évaluées à 77K€, en diminution par rapport à 2019.

Locations salles et espaces : 27K€ et autres dépenses 6K€

Les subventions à recevoir sur 2021 s'élève à 655 K€ ;

Communauté de Communes CCTC : 573K€

Département Haut Rhin CD68 : 34K€, dont 4K€ pour la médiation

Région Grand Est : 20K€

Centre National Cinéma « Arts et essais » : 25K€

Agence Culturelle Grand Est : 1K€

Autres subventions : 2K€

Produits exceptionnels : 108K€

Aide du CNC (TSA) qui permet de couvrir l'entretien, la maintenance et les montants investis pour les activités cinéma en 2019 et 2020

Reprise de subvention 2021 estimée à 33K€

Total Recettes de fonctionnement : 999 K€

L'équilibre budgétaire d'exploitation n'est pas atteint. Il manque 302 k€ de recettes.

Investissements 2021 : 100 K€

Subventions d'investissements :

- **100K€ (recettes) de la Communauté de Communes**

37K€ report investissements 2020 (excédent)

Dépenses d'investissements :

- Réfection des fauteuils et moquettes du Grün : 84 K€
 - Changement cartes IMB multimédia cinéma : 16 K€
- Total investissements 2021 : 100 K€**

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

Approuve le Budget Primitif 2021 tel que proposé par le Directeur des ECTC,

Engage sans délai des mesures de réduction du déficit d'exploitation, en collaboration avec la Communauté de Communes de Thann Cernay.

- **POINT N° 6 : Adoption des tarifs cinéma, spectacle vivant et locations de salles**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver les tarifs cinéma, spectacles vivant et locations de salles.

Pour la nouvelle saison 2021-2022, il est proposé de conserver la grille des tarifs à l'identique des saisons précédentes.

1. Les tarifs cinéma

Les tarifs sont divisés en plusieurs catégories :

- Tarif plein : **6,50€**
- Tarif réduit : **5,50€** : cycle Art & Essai, Jeunes de 15 à 25 ans, étudiants jusqu'à 26 ans, Abonnés Espaces Culturels Thann-Cernay, cartes CEZAM, IRCOS, CE+ low cost CE, famille nombreuse (à partir de 3 enfants), seniors +60 ans, passeport gourmand, tous les mercredis aux Espaces Culturels Thann-Cernay
- Tarif abonné : **4,50€** : chèques Thur-Doller
- Tarif solidaire & culture : 4€ : -15 ans, pass campus, ciné p'tiot (à destination d'un public familial), personnes handicapées, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.
- Carnet Thur-Doller : **27€** : carnet de 6 chèques cinéma à échanger contre des billets CNC (chéquiers de 6 chèques cinéma d'une valeur unitaire de 4,50€)
- Scolaire : **3€** : pour la venue d'élèves dans le temps scolaire
- Dispositif éducation à l'image : **2,50€** : venue des élèves dans le temps scolaire dans le cadre du dispositif de l'éducation à l'image
- Orange Cinéday : tous les mardis pour les clients aux services Orange – 1 place de cinéma achetée = 1 place de cinéma offerte sur présentation du code
- Lunettes 3D : **2€**

2. Les tarifs spectacle vivant

Les tarifs spectacle vivant sont divisés en plusieurs catégories :

	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif à l'abonnement	Tarif solidaire	Scolaire C.C.T.C	Scolaire hors C.C.T.C
Tarif A	20€	17€	12€	6€	5€	5,50€
Tarif B	16€	13€	8€	8€		
Tarif C	12€	9€	6€	1,50€		

- Tarif réduit : Cartes CEZAM, IRCOS, CE+ low cost CE, famille nombreuse (à partir de 3 enfants), étudiant -26ans, seniors +60 ans
- Tarif solidaire : personnes handicapées, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

3. Les tarifs de locations de salles

La grille des tarifs location doit être votée intégralement afin de pouvoir appliquer les différents tarifs sur les devis.

Deux tarifs sont ajoutés :

- Supplément Covid à 40€ TTC pour les consommables
- Désinfection totale des lieux à 110€ TTC

Une clause de désinfection a été ajoutée sur le contrat entre les Espaces Culturels Thann-Cernay et l'entreprise de nettoyage.

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

Adopte les tarifs cinéma, spectacle vivant et locations de salles.

- **POINT N° 7 : Prolongation de la validité des carnets tickets abonnement cinéma « périmés » jusqu'au 31/12/2021**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver la prolongation de la validité des carnets cinéma Thur-Doller « périmés ».

Les salles de cinéma sont réouvertes depuis le 19 mai 2021. Avant la période de crise sanitaire (mars 2020), des carnets de tickets abonnement cinéma Thur-Doller avaient été vendus. Aujourd'hui, ces tickets sont périmés.

Aussi, afin de permettre aux spectateurs de ne pas perdre le bénéfice de ces tickets, il conviendrait de prolonger la durée de validité des tickets abonnement cinéma « périmés » jusqu'au 31/12/2021.

Les tickets abonnement cinéma seraient prolongés du 19/05/2021 au 31/12/2021.

Pour rappel : carnet Thur-Doller : 27€ : carnet de 6 chèques cinéma à échanger contre des billets CNC (chéquiers de 6 chèques cinéma d'une valeur unitaire de 4,50€) Ces tickets sont normalement valables 1 an après la date d'achat du carnet.

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

Approuve la prolongation de la validité des carnets tickets abonnement cinéma « périmés » jusqu'au 31/12/2021.

- **POINT N° 8 : Marché public de rénovation des gradins de l'Espace Grün**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver le lancement de la consultation pour la rénovation des gradins de l'Espace Grün, et d'autoriser le Directeur ou son représentant à signer ce marché.

Il convient de procéder à la rénovation des gradins de l'Espace Grün à Cernay, ceux-ci étant devenus vétustes. Pour cela une consultation doit être lancée sur procédure adaptée.

Le marché public sera alloté comme suit :

- Lot 1 : Re tapissage, réparation et remise à neuf des 432 fauteuils incluant le démontage, transport aller, puis transport retour et remise en place des fauteuils.
- Lot 2 : Enlèvement, fourniture et pose du revêtement de sol des gradins. Le montant estimatif de ces deux lots est de 83 000 euros HT, soit 99 600 euros TTC.

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

Autorise le lancement de la consultation décrite ci-dessus, selon la procédure adaptée.

- **POINT N° 9 : Remplacement de la carte IMB serveur multimédia pour le projecteur cinéma dans la salle Espace Grün à Cernay**

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver le remplacement de la carte IMB serveur pour les projecteurs cinéma à Thann et Cernay.

Le serveur DOREMI et la carte IMB permettent de lire les films protégés par une clef de cryptage numérique. Ce système permet de projeter les films fournis par les distributeurs.

Depuis plus d'un an, de nombreuses pannes ont été répertoriées. Le confinement, avec l'arrêt de l'activité cinéma, a permis de reporter cette nouvelle acquisition non prévue au budget 2020. Cependant il apparaît indispensable de procéder au remplacement de ce système afin de ne plus rencontrer de problème de diffusion des films au sein de la salle Espace Grün et d'assurer une qualité de service en direction de nos usagers.

Par ailleurs, il est spécifié ces appareils fonctionnent 24h/24 toute l'année. C'est pourquoi, il est préconisé de procéder au remplacement total du dispositif de projection composé de la carte IMB et d'un serveur multimédia dont le coût estimatif est évalué à 15 201.24€ HT.

Cet achat sera comptabilisé en dépenses d'investissements sur l'exercice 2021.

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

Valide le remplacement de la carte IMB serveur multimédia du projecteur cinéma de la salle Espace Grün pour un montant de 15 201.24€ HT, en l'absence d'autres solutions techniques.

- **POINT N° 10 : Remboursement de dépenses professionnelles intervenues en 2020**

Délibération retirée et non votée.

- **POINT D'INFORMATION : SITUATION ET EVOLUTION DU MODE DE GESTION DES ECTC / ETAT D'AVANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2021-20211**

Voir document annexé.

- **POINT N° 11 : Convention de mise à disposition**

Avant de clôturer la séance, un point supplémentaire est ajouté concernant une convention de mise à disposition de nomination temporaire d'un nouveau Directeur des Espaces Culturels Thann-Cernay.

Le Comité de Direction accepte l'ajout de ce point.

Rapport présenté par Monsieur **Pascal FERRARI**, Président des Espaces Culturels Thann-Cernay. Il appartient au Comité de Direction d'approuver la convention de mise à disposition.

Afin d'assurer la continuité des activités des Espaces Culturels Thann Cernay suite à la non-reconduction du Directeur dans ses fonctions ainsi qu'à la volonté de la Communauté de Communes de Thann Cernay (CCTC) de faire évoluer le mode de gestion de ce service culturel pour la fin de l'année 2021, il convient pour la CCTC de nommer temporairement un nouveau Directeur des ECTC.

Compte tenu de la situation financière des ECTC et du contexte transitoire, il est proposé de mettre à disposition gracieusement par la CCTC son Directeur Général des Services pour assurer les fonctions de Directeur des Espaces Culturels Thann Cernay dans les conditions précisées dans la convention annexée.

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, et par 13 voix et 2 abstentions, Approuve la convention de mise à disposition telle qu'annexée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'EPIC clôt la séance à 20 h 20.

Nom – Prénom	Qualité	Signature	Procuration (signature de celui ou celle qui a reçu la procuration)
Nicole WIPF	Représentant de la CCTC		
Catherine OSWALD	Représentant de la CCTC		
Josiane BOSSERT	Représentant de la CCTC		
Marie BAUMIER GURAK	Représentant de la CCTC		
Claudine FRANCOIS-WILSER	Représentant de la CCTC		
Pascal FERRARI	Représentant de la CCTC		
Philippe ZIEGLER	Représentant de la CCTC		
Danielle WEBER	Représentant de la CCTC		
Annie Gadek, suppléante	Représentant de la CCTC		
Samira HOMRANI, suppléante	Représentant de la CCTC		
Benoit HAAGEN, suppléant	Représentant de la CCTC		
Olivier MALBOS	Représentant de la CCTC		
Hélène FURNSTEIN	Représentant du Relais Culturel		
Raymond SIEFFERT	Représentant de l'Espace Grün		
Sandrine KOEHRLEN	Représentant de l'Espace Grün		